

Le Parti travailliste du Premier ministre sortant Joseph Muscat remporte les élections législatives anticipées à Malte

Corinne Deloy

Résultats

Le Parti travailliste (MLP) du Premier ministre sortant Joseph Muscat est arrivé en tête des élections législatives anticipées qui se sont déroulées le 3 juin à Malte. Avec 55,04% des suffrages, il a devancé son principal adversaire, le Parti nationaliste (PN), emmené par Simon Busuttil, qui a recueilli 43,68% des voix.

Ensemble, les 4 autres partis politiques en lice – le Parti démocrate (PD), fondé en 2016 par Marlene Farrugia, qui avait pour ce scrutin, conclu une alliance avec les nationalistes ; l'Alternative démocratique (AD), parti écologiste dirigé par Arnold Cassola ; le Mouvement patriote Maltin (NPM), parti nationaliste conduit par Henry Battistino, et l'Alliance Bidla (AB), parti chrétien et eurosceptique emmené par Ivan Grech Mintoff – ont obtenu 1,29% des suffrages et aucun siège au parlement.

La participation, toujours très élevée dans l'archipel, a été quasiment équivalente à celle enregistrée lors du précédent scrutin législatif du 9 mars 2013 : elle s'est établie à 32,1% (- 0,9 point).

Le Premier ministre sortant Joseph Muscat avait

décidé de convoquer un scrutin législatif anticipé au début du mois de mai après les attaques de la bloggeuse Daphne Caruana Galizia qui a révélé que son chef de cabinet Keith Schembri et le ministre de l'Énergie Konrad Mizzi (MLP) étaient les propriétaires respectifs des entreprises Hearnville Inc et Tillgate Inc, deux sociétés panaméennes offshore qu'ils auraient acquises grâce au cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca mis en cause dans le scandale international des Panama Papers. A la fin du mois d'avril, la femme du Premier ministre sortant, Michelle Muscat, a été accusée d'être propriétaire d'une partie d'une entreprise panaméenne offshore, Egrant Inc. L'intéressée a formellement démenti ces informations. Une enquête judiciaire a été ouverte.

Résultats des élections législatives du 3 juin 2017 à Malte

Participation : 92,10%

Partis politiques	Nombre de voix recueillies	Pourcentage des suffrages exprimés	Nombre de sièges
Parti travailliste (MLP)	170 976	55,04	37
Parti nationaliste (PN)	1635 696	43,68	28
Alternative démocratique (AD)	2 564	0,83	0
Autres	1 429	0,46	0

Source : Commission électorale maltaise <https://electoral.gov.mt/Elections/General>

« Il est clair que les électeurs ont choisi de continuer dans la même voie (...) Ceux qui ont cru que les gens allaient voter pour le pessimisme ne connaissent pas les habitants de Malte et de Gozo qui ont choisi l'optimisme, l'énergie, la bonne volonté, l'unité et l'égalité (...) Merci pour ce vote de confiance par lequel vous avez confirmé votre choix de 2013. Vous m'avez accordé votre confiance en dépit de cette campagne électorale qui a été l'une des plus négatives de l'histoire de notre pays » a déclaré le Premier ministre Joseph Muscat à l'annonce des résultats. Les travaillistes remportent pour la première fois depuis l'indépendance de l'archipel en 1964 deux élections législatives consécutives.

« Notre travail n'est pas terminé. Nous ne sommes qu'à la moitié du chemin et vous avez décidé que nous devons continuer » a ajouté le chef du gouvernement qui a promis de baisser les impôts et d'augmenter les pensions de retraite, de rénover l'ensemble du système routier et de légaliser le mariage homosexuel (les unions civiles entre personnes du même sexe sont autorisées depuis avril 2014 à Malte, pays où le catholicisme est religion d'Etat).

Joseph Muscat a fait campagne sur le bilan économique de son gouvernement qu'il n'hésite pas à qualifier de « miracle économique ». Le Premier ministre peut en effet s'enorgueillir de l'état des finances publiques puisque La Valette a connu en 2016 son premier excédent budgétaire (+ 1%)

depuis 1981. Par ailleurs, le taux de croissance du PIB est élevé (4,5% en 2013, 3,5% en 2014, 6,2% en 2015 et 4,1% l'an passé) et le chômage à un niveau très faible (4,1%, soit le 3e plus bas de l'Union européenne après celui de la République tchèque et de l'Allemagne).

Agé de 43 ans et originaire de Pieta, Joseph Muscat est diplômé en politique publique, études européennes et littérature. Il a débuté sa carrière comme journaliste à la radio et dans la presse écrite. Elu député européen en juin 2004, il quitte ses fonctions 4 années plus tard lorsqu'il est élu à la tête du Parti travailliste après la défaite de son parti aux élections législatives du 8 mars 2008. Joseph Muscat devient le leader de l'opposition. Il accède au poste de Premier ministre après les élections législatives du 9 mars 2013 et est donc devenu le 3 juin le premier chef du gouvernement travailliste à remporter deux scrutins législatifs consécutifs.

Joseph Muscat sera reconduit officiellement dans ses fonctions à la tête du gouvernement le 7 juin prochain.

La justice maltaise statuera sur les plaintes déposées contre le Premier ministre et ses proches dans les mois à venir. D'ici là et jusqu'au 30 juin, l'archipel assure la présidence du Conseil de l'Union européenne.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.